

Publié le 12 août 2014.
Dernière modification : 23 avril 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

RADIO-SAÏGON (1929-1939) COMPAGNIE FRANCO-INDOCHINOISE DE RADIOPHONIE (CFIR)

Épisode précédent :
[Radio-Indochine](#), Haiphong :

Notre carnet financier.
La radio-diffusion en Indochine
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juillet 1928)

Notre confrère « L'Agence économique et financière » publie l'information suivante :
« Un groupe indochinois réunissant d'importants concours se serait constitué pour favoriser la radio-diffusion en Indochine. Ce groupe a formé le projet d'établir à Saïgon un poste de radiophonie identique au poste Radio-Paris dont les progrès techniques remarquables ont fait un des meilleurs postes européens, sinon le meilleur.

« Au point de vue artistique, le groupe disposerait de la collaboration de la Société Indochine films et cinémas. Les émissions se feraient en langues française, annamite et cambodgienne. Il semble donc qu'à bref délai, l'Indochine bénéficiera enfin de la radio-diffusion dans les conditions les plus favorables pour les colons et les indigènes. »

La radiophonie
(*Le Colon français républicain*, 7 février 1929)

On annonce la formation de la Compagnie franco-indochinoise de radiophonie dans le but d'installer à Saïgon une station extra puissante de radiodiffusion pouvant être régulièrement entendue dans tout l'Extrême-Orient avec des émissions journalières de concerts et de communications intéressantes toutes les branches de l'activité coloniale.

Le capital est de trois millions cinq cent mille francs en actions de cent francs sans part de fondateur.

La souscription sera close le 20 février en France et le 20 mars en Indochine.

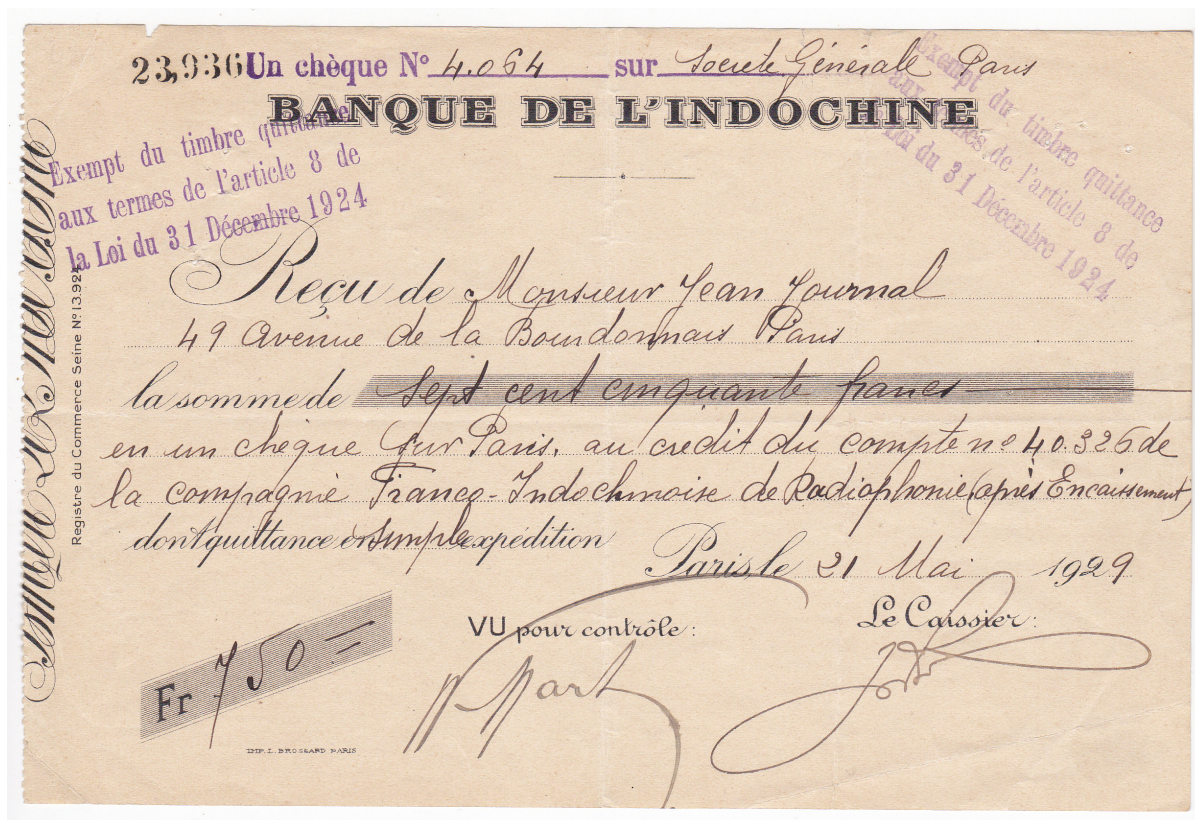
LES MIRACLES DE TÉLÉPHONIE SANS FIL

Entre la France et l'Indochine
(*L'Écho annamite*, 9 mai 1929)

.....
M. Jacque, en sa qualité de vice-président du Comité de l'Indochine et de doyen des présidents de la chambre de commerce de Saïgon, lut un message adressé à M. Darles, président de la chambre de commerce, le priant de présenter ses hommages à M. le

gouverneur général Pasquier et lui annonçant la création d'un Comité pour l'installation à Saïgon d'un grand poste de radio-diffusion, qui rayonnera sur tout l'Extrême-Orient.

.....



[Coll. Olivier Galand](#)

LES P. T. T. ET LE PROGRÈS (Le Colon français républicain, 27 août 1929)

.....

LA RADIO-DIFFUSION

En ce qui concerne la radiodiffusion, à Saïgon, M. Walter nous fait connaître que c'est un projet cher à son cœur. Des postes seront installés un peu partout et chacun pourra recevoir des nouvelles fraîches, être tenu au courant sans retard des différentes choses qui le peuvent intéresser, selon sa profession ou selon ses goûts : cours de la Bourse, nouvelles politiques, auditions musicales et théâtrales, etc.

— Ainsi, il n'y aura plus d'isolés. Le pauvre bougre qui est seul dans sa brousse et qui n'a pour distraction que l'alcool ou l'opium aura désormais la possibilité d'entendre, sans quitter sa vérandha, des concerts qui lui feront oublier les tristesses de la solitude.

.....

Pour assurer le service radiophonique entre Saïgon-Paris et Saïgon-Java
(Le Colon français républicain, 21 décembre 1929)

Le centre radioélectrique de Saïgon sera complété prochainement par un centre de réception que les services intéressés songent à installer à Tang-Phu, sur la route de Gocong.

Ce nouveau centre sera lié aux bureaux d'exploitation de la station radio de Saïgon, sise 3, rue Richaud. comme l'est déjà le centre d'émission de Phu-Tho, sur la route du Tour d'inspection.

Le service radiophonique de Cochinchine permettra alors, entre Saïgon-Java et Saïgon-Paris, l'échange de toutes correspondances et, notamment, des correspondances commerciales qui seront assurées avec le maximum de garanties, puisqu'elles ne pourront être émises et reçues que par les postes de Tang-Phu et de Phu-Tho.

Le projet d'installation du centre de Tang-Phu a été approuvé, lors de sa dernière séance, par la commission permanente du conseil de gouvernement.

Janvier (1^{er} janvier) : contrat avec la
[Société franco-indochinoise de publicité et d'édition](#)

Au poste de radiodiffusion de la C. F. I. R. à Chi-Hoa
(*Les Annales coloniales*, 23 juin 1930)

La presse et quelques personnalités indochinoises ont été conviées par le directeur de la Compagnie franco-indochinoise de radiophonie à visiter le poste de Chi-Hoa qui doit fonctionner la seconde quinzaine de ce mois-ci.

La radiophonie en Indochine
(*L'Écho annamite*, 5 juillet 1930)

Avec le concours de hautes personnalités indochinoises, et l'appui précieux des banques indochinoises, une société a été créée en avril 1929 à Saïgon, dans le but de procurer à l'Indochine dans le délai le plus court, les avantages que le monde civilisé moderne retire de la radiophonie.

La Société française radioélectrique, filiale de la Compagnie générale de T.S.F. [CSF], a été chargée de fournir et monter le premier grand poste colonial à ondes courtes, qui est aujourd'hui installé à Chi-Hoa, à 6 kilomètres de Saïgon.

Ce poste très puissant de 100 kilowatts d'alimentation donnera à l'antenne une onde modulée de 12 kW puissance, c'est-à-dire qu'il sera parfaitement entendu, en haut parleur, quelles que soient les conditions atmosphériques, non seulement en Indochine, mais dans tout l'Extrême-Orient, et effectivement dans le monde entier.

La longueur d'onde prévue est de 49 m. 50 et c'est sur cette longueur que se poursuivent actuellement les essais en cours.

Le Poste est actuellement prêt à fonctionner et l'inauguration officielle est annoncée pour le 11 juillet, date proposée par la Compagnie à Monsieur le ministre des Colonies, après accord avec Monsieur le gouverneur général de l'Indochine.

C'est dire que les amateurs de T. S. F. n'ont plus longtemps à attendre pour se remettre à l'écoute et entendre les émissions de Radio-Saïgon.

Nous sommes heureux de communiquer à nos lecteurs les heures journalières des émissions, qui sont résumées dans les deux tableaux ci après :

Heures des émissions des concerts

Lundi 18 h. 30 à 19 h.30

Concert par le Septuor de la Radio.

Mardi 20 h. 30 à 22 h.

Concert par l'Orchestre symphonique.

Mercredi 17 h. à 18 h.

Musique de Chambre.

Jeudi 20 h. 30 à 22 h.

Concert par l'Orchestre symphonique.

Vendredi 18 h. 30 à 19 h 30

Concert par le Septuor de la Radio.

Samedi 20 h. 30 à 22 h.

Concert par l'Orchestre symphonique

Dimanche

11 h 1/4 à 12 h.

Concert par le Septuor de la Radio.

17 h. à 18 h.

Musique de Jazz.

18 h. à 18 h. 30

Concert par le Septuor de la Radio.

Tous les jours (sauf le dimanche)

10 h. 45 à 12 h. 45

Information et musique enregistrée.

20 h. à 20 h. 30

Musiques indigènes.

Heures des émissions

9 heures à 9 h. 20

Cours des changes a Saïgon.

Informations de Paris et de l'Étranger.

Transmission de l'heure exacte.

De 10 h. 3/4 à 12 heures ou

de 11 heures à 12 h. 1/4

Cours officiel des riz, paddy et dérivés du marché de Saïgon du jour.

Cours de la Bourse des valeurs de Paris et commentaires.

Cours des produits : riz et dérivés, caoutchouc, poivre, coprah, coton, soie, stick laque à Saïgon, Pnom-Penh et Hanoi.

Cours à l'Étranger.

Cours des métaux à Londres, étain à Singapore.

Information de la presse locale du matin de Saïgon et d'Hanoi.

Mouvements des courriers — État de viabilité et conditions des routes en Indochine.

Communiqués. divers — Situation des cultures — Renseignements météorologiques

— Renseignements agricoles ou commerciaux.

Musique enregistrée européenne et indigène

19 h. 1/2 à 20 heures

Communiqués et informations de la presse locale du soir de Saïgon et d'Hanoi.

Informations de Paris ou de l'Étranger,

Transmission de l'heure exacte.

Ajoutons que nous avons appris qu'un bulletin hebdomadaire de la Radiophonie en Indochine paraît à Saïgon à partir du 2 juillet, et en dehors d'articles, renseignements et notes sur la Radiophonie en Indochine et en Asie, donnera la composition des programmes quinze jours à l'avance de façon à permettre à tous les broussards d'Indochine et à nos concitoyens en Extrême-Orient, consuls, colons, missionnaires, docteurs, sœurs hospitalières, etc., de connaître suffisamment à temps les programmes musicaux.

Le « Poste colonial »

Nous ne voulons pas terminer ces quelques renseignements sans faire connaître une nouvelle des plus importantes et que faisaient prévoir les récentes informations données par l'A. R. I. P., à savoir la création au ministère des Colonies d'un comité national de la radiodiffusion pour la propagande française dans le monde entier.

Renonçant à demander ce service à la Tour Eiffel déjà très chargée, ce comité a obtenu l'accord du ministre des Colonies et de son collègue des Affaires étrangères pour l'édification d'un grand poste à ondes courtes qui sera installé à Vincennes, et dont la mise en fonctionnement est prévue pour coïncider avec l'ouverture de l'Exposition coloniale en mai 1931.

Le grand poste dit « Poste colonial » émettra, notamment en ce qui concerne l'Indochine, à des heures appropriées à la Colonie, tenant compte du décalage d'heures par conséquent.

Les émissions de ce poste seront captées par Radio-Saïgon. qui deviendra ainsi « Poste relais » et retransmettra à la longueur d'onde particulière adoptée pour l'Indochine et l'Extrême-Orient les émissions directes de Paris.

LES ÉVÉNEMENTS ET LES HOMMES

T. S. F.

(*Les Annales coloniales*, 26 août 1930)

Un *Bulletin hebdomadaire de la radiophonie en Indochine* est paru à Saïgon depuis le 2 juillet et, en dehors d'articles, renseignements et notes. sur la radiophonie en Indochine et en Asie, il donne la composition de programmes quinze jours à l'avance de façon à permettre à tous les broussards d'Indochine et à nos concitoyens en Extrême-Orient, consuls, colons, missionnaires, docteurs, sœurs hospitalières, etc., de connaître suffisamment à temps les programmes musicaux.

L'orchestre particulier de la Radio Saïgon comprend un chef d'orchestre et douze musiciens réputés arrivés de France, auxquels s'ajouteront, pour certains grands concerts, les musiciens de l'Hôtel Continental et ceux de l'Éden Cinéma, de Saïgon.

Le *Bulletin de la radiophonie* donnera sur la composition de cet orchestre et de leur chef, M. J. Soyer, compositeur de musique, tous renseignements utiles qui édifieront les auditeurs sur la qualité des auditions prochaines de le, Radio Saïgon.

Tu te rends compte...

Les morts vivent-ils ?

(*Les Annales coloniales*, 18 septembre 1930)

Oui, répondrons-nous à M. Paul Heuzé ; grâce à la T.S.F. que de problèmes angoissants sont résolus !!!

Des essais de communiquer avec tous les mondes ont été tentés en Indochine, et le nouveau Bulletin Radio-Saïgon, supplément de *l'Impartial*, nous fait part en ces termes du résultat affirmatif de l'expérience, et vous verrez, lecteurs sceptiques, que l'officiel de ceux qui ont vu et entendu vous donne toute garantie !

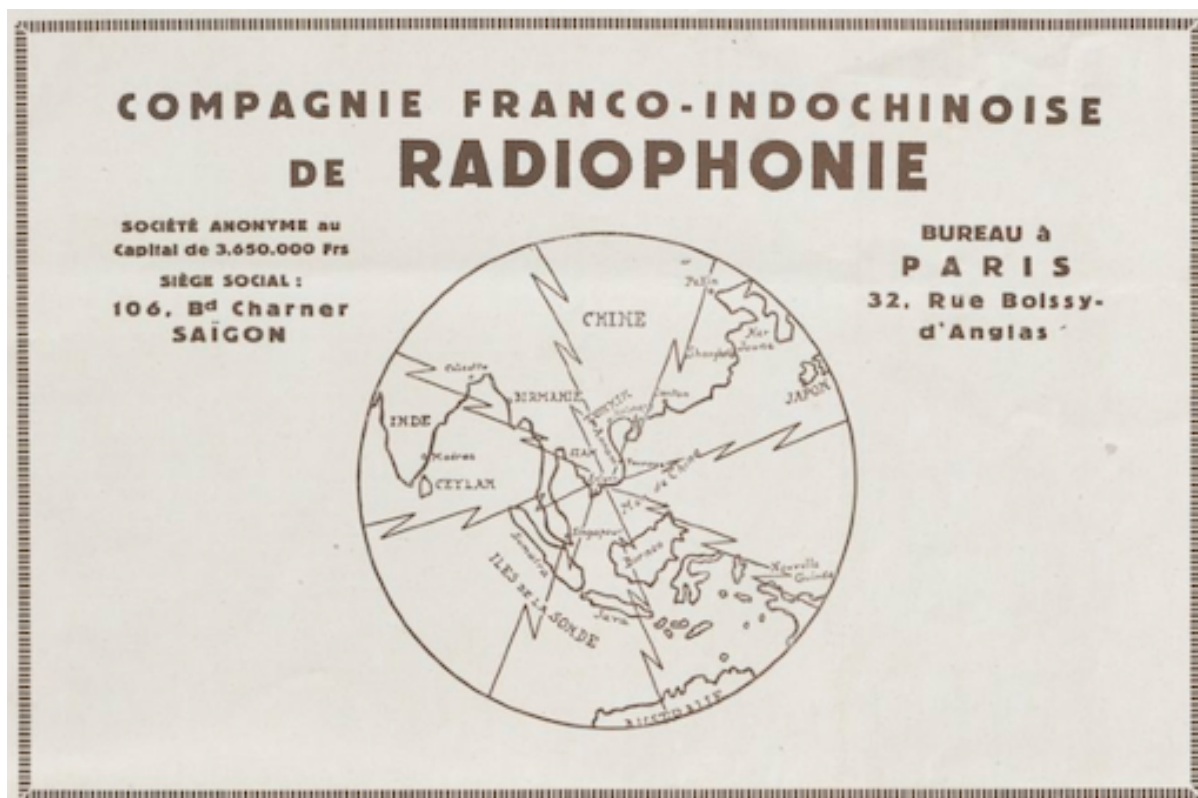
« D'accord avec le Gouvernement général, la direction des P.T.T. et le centre radioélectrique de Saïgon. pour et d'accord avec le ministre des P.T.T. et la Compagnie Générale de T.S.F. pour la France » (que d'accords pour faire parler les morts), le poste Radio-Saïgon fit entendre à ses auditeurs des discours de MM. François Pietri, Mallarmé, A.R. Fontaine [SFDIC], Ernest Outrey, Ricard, et, enfin, la surprise, le miracle, « M. Ponty, ancien gouverneur général de l'A.O.F. ! » terminant en vedette américaine ce programme illustre.

Radio-Saïgon confie du reste ensuite dans le compte rendu de cette séance « que des essais avaient été effectués les jours précédents. Ils avaient été entièrement concluants, nous étions donc en droit de nous attendre à une réussite entière, et c'est en raison de notre conviction que le public fut invité à venir à l'Éden pour entendre ces parties de notre programme. »

Expérience plus concluante encore que ne veut bien le dire notre excellent confrère de Saïgon, puisque M. William Ponty, l'éminent gouverneur général de l'Afrique occidentale française, est mort à son poste à Dakar il y a bientôt quinze ans.

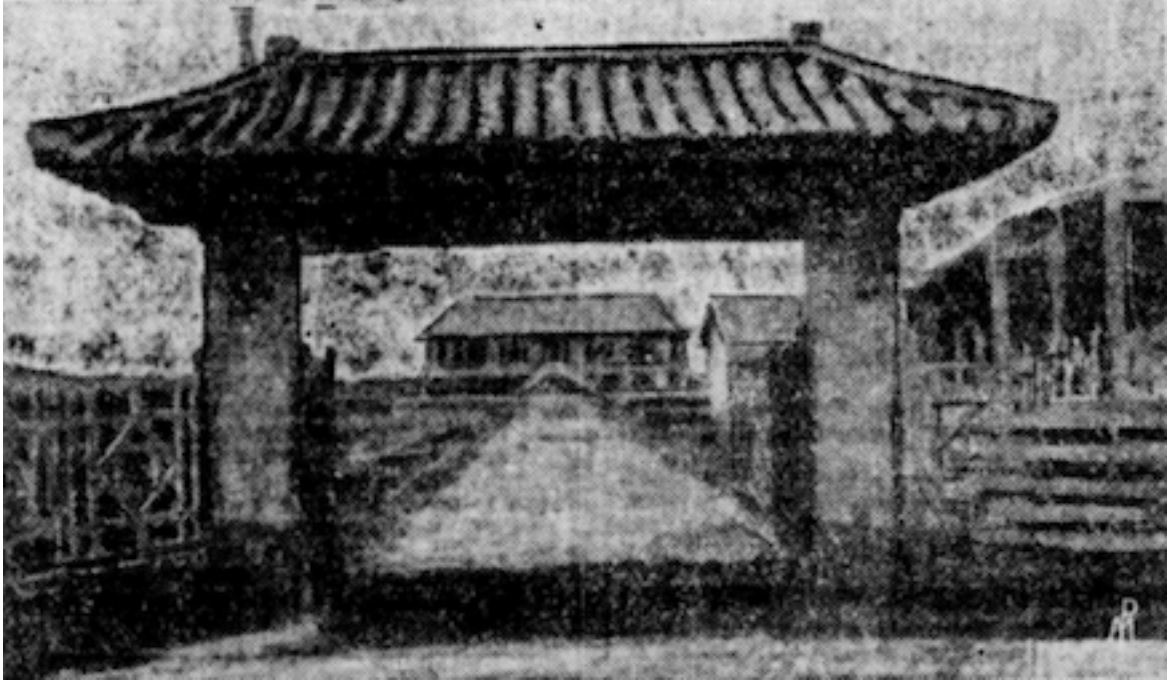
Quel malheur qu'un orage ait éclaté, arrêtant les communications avec l'au-delà. Grâce à l'ectoplasme et à la T.S.F. saïgonnaise, nous aurions peut-être entendu Chanzy, Faïdherbe, Bugeaud, Dupleix, Montcalm...

Que sais-je ?



(Le Monde colonial illustré, 25 novembre 1930)

LA RADIO-DIFFUSION EN INDOCHINE
Ses résultats et ses bienfaits
par Jean Languedoc
(*Le Petit Marseillais*, 7 avril 1931)



Entrée et bâtiment principal

[...] Au printemps dernier [...] s'effectuait le montage du poste d'émission de Chi-Hoa, construit aux portes de Saïgon par la Compagnie franco-indochinoise de radiophonie.

Et l'on ne peut s'empêcher d'être fier. La radiotéléphonie sert nos relations politiques, économiques avec la colonie. La radiodiffusion est un prodigieux instrument de propagande : elle est susceptible d'instruire et de distraire plus de 150.000.000 d'indigènes ; elle apporte aux Européens quelques échos de notre civilisation. et c'est un réconfort quand ils sont isolés dans les villes éloignées, dans la brousse indochinoise.

*
* *

Le poste de radio-Saïgon a été inauguré le 18 juillet 1930. Il est installé à Chi-Hoa, à 6 kilomètres de Saïgon. L'énergie électrique est fournie par le courant à haute tension de la centrale électrique de Cholon, conduit au poste par une ligne se branchant sur celle reliant Cholon au centre radioélectrique de Phu-Tho (station d'émission). Le courant triphasé 50 périodes à 6.600 volts est ramené à 120 volts par ce transformateur. La puissance à l'antenne est de 12 kilowatts.

Chi-Hoa est relié directement au réseau téléphonique avec fil de l'Indochine (central de Saïgon) par deux lignes spécialement isolées.

Les émissions et les transmissions radiophoniques sont influencées par le climat tropical, chaud, humide, chargé d'électricité, provoquant de nombreux parasites. Et il y a parfois beaucoup de perturbations que nos ingénieurs s'efforcent de combattre.

*

* *

Lors de l'inauguration du poste de Chi-Hoa, la communication avec Paris fut interrompue par un violent orage aux environs de Saïgon, au moment où avait lieu la transmission de discours prononcés à l'Agence économique de l'Indochine.

Au contraire, le programme local (concert) fut très bien auditionné en Cochinchine.

Les conditions climatériques locales sont donc susceptibles de gêner les auditions des retransmissions par câbles aériens.

La propagation des ondes longues et des ondes moyennes ne peut avoir lieu sous les tropiques que dans des conditions atmosphériques réalisées très rarement. Et l'obligation s'impose de recourir aux ondes courtes.

Les techniciens arriveront à la solution de ces problèmes.

Le progrès marche à pas lents et sûrs. D'ores et déjà, on peut constater que les résultats obtenus par Radio-Saïgon, au bout de quelques mois de fonctionnement, sont déjà satisfaisants. Les Français sont heureux d'avoir, chaque jour, des nouvelles de France et d'écouter des concerts au programme desquels figurent des grands maîtres de la musique, exécutés par des artistes de valeur. Les indigènes commencent à s'intéresser à la radio. À Saïgon, quelques-uns d'entre eux s'occupent de sélectionner des orchestres indigènes en vogue pour les faire passer devant le microphone d'émission. Des Annamites, des Cochinchinois réclament l'installation de haut-parleurs dans les maisons communes des provinces, déclarant que l'on pourrait enrayer, par des paroles de paix et de sages conseils, la propagande de haine des bolchevistes, en un mot faire une utile propagande dans les populations, les instruire et aussi les amuser.

Le nombre des sans-filistes augmente tous les jours.

La voix d'Indochine a été entendue sur tous les points du globe puisque les attestations reçues proviennent : des bords du Pacifique : Siam, Chine, Japon, Indes Néerlandaises, Philippines, Russie, Australie, Canada, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Amérique du Sud.

Des rives de l'océan Indien : Indes anglaises, île Maurice, Est Africain, Afrique du Sud, Madagascar.

De l'Europe centrale et occidentale : Hongrie, France, Angleterre, etc.,

*
* *

La grande valeur technique du poste de Radio-Saïgon, installé d'ailleurs avec tous les soins, dirigé par des hommes de science et de dévouement, est reconnue par toutes les compétences et par les témoignages, nombreux et les plus variés, venus de tous les coins de l'Orient et de l'Extrême-Orient.

*
* *

C'est un honneur pour la France. La radiotéléphonie est devenue un agent de la civilisation et un des meilleurs facteurs de notre colonisation. Il ne faut pas le négliger. Il faut encore le perfectionner, le rendre plus puissant et élargir son action.



Poste de Radio-Saïgon à Chi-Hoa (vue d'ensemble)

LA RADIODIFFUSION EN INDOCHINE
LE POSTE DE RADIO-SAÏGON
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 19 juillet 1931)

Ceci est un résumé succinct d'une très intéressante brochure que vient de publier la Cie franco-indochinoise de Radiophonie sur son poste d'émission Radio-Saïgon.

À la fin de 1929, peu de temps après la clôture du Congrès national de la Radiodiffusion, nous exposons sommairement¹ les buts qui s'offrent à notre Radiophonie coloniale et, en ce qui concerne particulièrement l'Indochine, le rôle, la situation et les besoins de ce prodigieux instrument de propagande.

Pour accomplir cette mission, nos moyens d'action étaient insuffisants, en dépit des louables efforts dus déjà à l'initiative privée (installation dès 1925 du poste d'émission de la Sindex* à Haïphong). Nous ajoutons que la création d'un nouvel organisme, la Cie franco-indochinoise de radiophonie, permettait d'espérer, dès 1930, un redressement de là situation.

Ces espérances sont, actuellement, en grande partie réalisées.

Au printemps dernier avait lieu, à l'Agence économique de l'Indochine, l'inauguration officielle de la ligne radiotéléphonique Paris-Saïgon, ouverte par les soins de la Cie générale de T. S. F. [CSF]

À la même époque s'effectuait le montage du poste d'émission de Chi-Hoa, construit aux portes de Saïgon par la Cie franco-indochinoise de radiophonie, et inauguré le 18 juillet 1930. En cette circonstance, il servit, d'une part, de relais aux discours prononcés à Paris à l'Agence économique de l'Indochine et au concert donné à Radio-Paris ; d'autre part, de poste émetteur pour le concert organisé dans l'auditorium de Chi-Hoa.

Nous allons exposer les résultats obtenus grâce à la mise en service de ce grand poste de radiodiffusion.

Cette étude nous permettra de mesurer l'importance des progrès ainsi réalisés par la radiophonie française en Extrême-Orient où, il y a un an, elle était inexistante en face de postes étrangers bien outillés, tels que ceux de Tokyo, Calcutta, Bombay, Manille, Bandoung, etc.

La Cie franco-indochinoise de radiophonie a été fondée en 1929 par un groupe de personnalités françaises d'Indochine, parmi lesquelles on remarque MM. A. R. Fontaine

¹ BULLETIN DE L'AGENCE ECONOMIQUE DE L'INDOCHINE, numéro de décembre 1929, p. 341. LA RADIODIFFUSION EN INDOCHINE, par Pierre Cordemoy.

[SFDIC], [Paul] Simoni, [Jean-François] Charles ², [Pierre] Guesde ³, Manus ⁴, Péri, de la Pommeraye ⁵.

Cette société a racheté et mis en réserve le matériel de la Sindex à Haiphong ; elle a créé pour les émissions le grand poste à ondes courtes de Saïgon, dont nous allons examiner l'organisation et le fonctionnement.

Le poste. — Radio-Saïgon est installé à Chi-Hoa, dans une propriété de 3 hectares, à 6 km. de Saïgon, près de la route dite du Tour d'Inspection.

Les bâtiments comprennent :

1° Le poste d'émission :

machines au rez-de-chaussée ;

auditoria et poste de commande au 1^{er} étage.

2° La maison de l'ingénieur chef de poste et ses dépendances.

3° Les quatre compartiments pour le logement du personnel technique indigène.

4° Le logement du gardien.

5° La cabine du transformateur.

L'énergie électrique est fournie par le courant à haute tension de la centrale de Cholon ; le courant triphasé 50 périodes à 6.600 volts est ramené à 120 volts.

La puissance à l'antenne est de 12 kilowatts.

Chi-Hoa est relié directement au réseau téléphonique avec fil de l'Indochine (central de Saïgon) par deux lignes spécialement isolées.

Le matériel radioélectrique a été fourni, installé et mis au point par la Sté française de radioélectricité, filiale de la Cie générale de T. S. F.

Les émissions. — Les émissions et les transmissions radiophoniques présentent des difficultés spéciales en Indochine, à cause du climat tropical, chaud, humide, chargé d'électricité, engendrant de nombreux parasites.

Il faut toute la science et toute l'habileté de nos ingénieurs pour triompher de ces difficultés, dont nous allons essayer de donner une idée.

1° Perturbations dues aux orages. — L'inauguration du poste de Chi-Hoa, le 18 juillet 1930, a fourni un exemple saisissant de ces perturbations.

Le poste devait, nous l'avons dit, servir à la fois de relais pour les émissions de Paris et d'émetteur pour un concert local.

Pour la retransmission du programme de Paris, il était relié par fil téléphonique aérien (20 km. de longueur) au poste récepteur radioélectrique de Tan Phu, qui se trouvait en liaison avec Sainte-Assise, poste émetteur parisien.

Or, au moment même où passait le programme de Paris, éclatait aux environs de Saïgon un violent orage dont le fracas, transmis par la ligne téléphonique, interrompait ou gâchait la plupart des discours venus de France.

Au contraire, le programme local (concert de Chi-Hoa) était entendu très nettement par les auditeurs de Cochinchine.

Cet incident a démontré que les conditions climatiques locales sont susceptibles de gêner les auditions des retransmissions par câbles aériens.

² Jean-François CHARLES : Né le 25 août 1865 à Riom (Puy-de-Dôme). Fils de Gilbert Charles, marchand de blé, et Jeanne Raymond. Bachelier ès lettres, licencié en droit. Expéditionnaire au ministère de l'agriculture (1885-1890), puis dans les services civils de l'Indochine : résident supérieur en Annam (1914-1920) et gouverneur général p.i. (mai 1915-juin 1916). Puis chargé de l'éducation de Bao-Dai. Se signale en 1926 par une demande de deux concessions de chacune 5.000 ha au Cambodge. Administrateur de la SINDEK. Participe en 1929 à la Cie franco-indochinoise de radiophonie (Radio-Saïgon). Visité à Prades par Bao-Dai (juillet 1939).

³ Pierre Guesde (1870-1955) : ancien résident au Cambodge reconverti dans les affaires.

⁴ Maurice Louis Manus (1890-1936) : ingénieur, neveu de Georges Hermerier. Directeur, puis administrateur de la Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine. Voir encadré.

⁵ La Pommeraye (Joseph Guyot de)(1877-1958) : administrateur délégué de la Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient, président d'Indochine films et cinémas, etc.

2° Choix des longueurs d'ondes. — La propagation des ondes longues et des ondes moyennes ne peut avoir lieu, sous les tropiques, que dans des conditions atmosphériques rarement réalisées.

On doit donc recourir aux ondes courtes. L'onde choisie pour Radio-Saïgon au moment de sa mise en service, en juillet 1930, a été l'onde de 49 m.⁶ et c'est sur elle qu'on a poursuivi la mise au point de l'émetteur, ce qui était à peu près achevé à la fin du mois d'août.

Des essais d'émission se poursuivirent simultanément sur les ondes de 25 m., 31 m. et 75 m., de manière à déterminer la longueur d'onde la plus favorable pour la meilleure écoute dans l'ensemble de l'Indochine.

3° Évanouissement de l'onde à des distances intermédiaires. — On a constaté, au cours des expériences, que la réception des ondes risque de disparaître à quelques dizaines de kilomètres du point d'émission pour redevenir plus loin excellente et se propager à des milliers de kilomètres.

Pour remédier à cet état de choses, il faudra, comme pour les précédents problèmes, arriver au choix des longueurs d'ondes les plus propices aux émissions, longueurs qui pourront varier suivant l'heure ou la saison.

Les programmes. — Voyons maintenant la composition et les conditions d'exécution des programmes de Radio-Saïgon.

Au début, pendant l'été 1930, il y avait par jour deux séances d'émission.

On donnait le matin, en alternant avec des morceaux de musique enregistrée, les informations communiquées par l'Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique (A.R.I.P.), les cours financiers, commerciaux, le cours des riz et paddys communiqués par la chambre de commerce de Saïgon.

Le soir avait lieu une partie de musique enregistrée, coupée par les nouvelles de l'Indochine et de la Chine, provenant du gouvernement général et de l'A.R.I.P., les cours financiers et commerciaux des grands marchés du Pacifique : enfin les changes sur les principales places, l'heure exacte, l'état des routes, les renseignements météorologiques, enfin, 1 h. 1/4 de musique européenne (orchestre symphonique de Radio-Saïgon) et 30 minutes de musique indigène.

Les renseignements et nouvelles télégraphiques sont émis en français, annamite et anglais.

Dès la fin d'octobre 1930, il n'y eut plus qu'une seule émission par jour, de 18 h. 30 à 22 h. 30, depuis le 1^{er} février 1931, l'émission a lieu de 18 h. à 22 h., sauf le mercredi soir, où la retransmission d'une pièce de théâtre annamite ou chinoise prolonge la séance jusqu'à 23 heures.

La Cie de radiophonie fait paraître chaque semaine un bulletin intitulé « Radio-Saïgon », donnant, en temps utile, avec des renseignements et des avis, le programme de ses concerts symphoniques.

L'examen de ce programme montre la qualité des œuvres exécutées ; les grands noms de Chopin, de Mendelssohn, de Beethoven, de Gluck, de Wagner, de Gounod, de Saint-Saëns, de Schumann y voisinent avec ceux de musiciens contemporains. La valeur du septuor saïgonnais est d'ailleurs très appréciée par tous les sans-filistes amateurs de bonne musique.

Les résultats.— Les résultats obtenus par Radio-Saïgon au bout de quelques mois de fonctionnement sont déjà excellents. Ils sont établis par les témoignages des auditeurs aussi bien à l'intérieur de l'Indochine que dans le monde entier et en particulier sur les rives du Pacifique et de l'océan Indien.

⁶ Pour éviter des interférences de Manille qui avait une longueur d'onde très voisine, ce poste émet actuellement sur 49 m.05.

En quatre mois, d'août à fin novembre 1930, la Cie franco-indochinoise a reçu environ 700 lettres d'auditeurs ⁷, venues de presque tous les points du globe et attestant la portée et la qualité des émissions.

À l'intérieur de l'Indochine, les Français, éparpillés sur l'immense territoire, témoignent toute leur satisfaction des nouvelles émissions qui leur font connaître chaque jour les nouvelles de France, et tout l'intérêt avec lequel ils suivent les programmes.

Les indigènes suivent le mouvement radiophonique avec empressement.

Quelques-uns demandent qu'à l'instar des postés britanniques et japonais, Radio-Saïgon serve à l'instruction des masses indigènes. D'autres se cotisent pour l'achat d'un poste récepteur. À Saïgon, un groupement d'indigènes instruits s'est constitué pour sélectionner des orchestres indigènes en vogue et les faire passer devant le microphone du posté d'émission.

Un indigène du Nghé-An, province d'Annam qui à été le théâtre de troubles récents, demande l'installation de hauts parleurs dans les maisons communes de la Province. Il est persuadé que des paroles fermes et bienveillantes, adressées par l'Administration, ramèneraient le calme et dissiperaient les faux bruits colportés par les agitateurs parmi les paysans crédules.

Même suggestion de la part d'un habitant de Cantho en Cochinchine.

Nous constatons que la voix d'Indochine a été entendue sur tous les points du globe puisque les attestations reçues proviennent :

— des bords du Pacifique : Siam, Chine, Japon, Indes Néerlandaises, Philippines, Russie, Australie, Canada, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Amérique du Sud.

— des rives de l'océan Indien : Indes anglaises, Ile Maurice, Est Africain, Afrique du sud, Madagascar.

— de l'Europe centrale et occidentale : Hongrie, France, Angleterre, etc.

M. Lévy, notre consul au Yunnan, confirme que l'audition de Saïgon est forte, claire, avec absence complète de parasites.

M. Wilden, ministre de France à Pékin, fait connaître que Radio-Saïgon est parfaitement entendu en Chine.

Un grand nombre de Japonais déclarent suivre avec plaisir les concerts du poste.

Des habitants des Philippines écrivent que Saïgon est mieux entendu que leur poste de Manille.

Mêmes louanges nombreuses des résidents hollandais aux Indes Néerlandaises, grands amateurs de musique.

Le président du Radio-Club de Ceylan estime que la station de Saïgon est la meilleure de la région, que sa puissance et sa clarté sont parfaites, ses programmes bien choisis.

L'Amérique fait sa partie dans le concert d'éloges.

On peut donc affirmer que ce nouveau poste a fait le tour du monde, réveillant sur bien des points des sympathies pour notre pays.

Les Bâtiments

Le poste est édifié sur des terrains achetés dans la commune de Chi-Hoa, non loin du tombeau de l'évêque d'Adran.

L'ensemble des terrains couvre une superficie de près de trois hectares.

Les bâtiments comprennent : le poste d'émission proprement dit, la maison de l'ingénieur chef de poste et ses dépendances, garage pour autos, compartiments pour logement du personnel indigène, maisonnette de gardien, cabine pour transformateur.

Le Matériel

⁷ Environ le tiers venues d'Indochine.

Le matériel radioélectrique, constituant le poste d'émission proprement dit, a été fourni par la Sté française radioélectrique et monté par MM. Gouriaud et Herbet, ingénieurs de cette société.

Ces ingénieurs accomplirent pour ce montage un véritable tour de force ; commencés en mars, les travaux de montage étaient suffisamment avancés au début de mai pour que l'ensemble des génératrices puisse être mis en route et pour que, dès le début de juin, puisse commencer la période de vérification, l'émission proprement dite ; dès le début de juillet 1930, l'antenne de Radio-Saïgon, rayonnait à travers l'éther.

Détermination de la longueur d'onde

Les essais systématiques entrepris de jour, pendant une année, par de nombreux spécialistes français et étrangers et parmi ces derniers. MM. Holburt et Taylor, avaient permis de déterminer, avec une certaine approximation, le rayon de la surface circulaire au delà de laquelle les zones de silence qui se manifestent avec l'emploi des ondes extra-courtes n'étaient plus à redouter.

Les résultats, qui sont donnés par le tableau ci-après, montrent que la zone de silence décroît en même temps que la longueur d'onde augmente.

Rayon en km	16	21	32	40	45
Longueur d'onde en m.	2.400	1.300	740	324	non observé

Il semblait donc qu'en adoptant une onde supérieure à 45 mètres, on se mettrait à l'abri de toute surprise désagréable. Malheureusement, l'expérience démontra que si la zone de silence proprement dite — dans laquelle aucun signal n'est perceptible — était bien supprimée, un affaiblissement notable de la réception se faisait sentir dans une zone comprise entre 50 et 300 kilomètres à partir du poste d'émission.

Une modification de la forme de l'antenne de Radio-Saïgon procura une amélioration sensible de la réception sans toutefois supprimer complètement l'inconvénient signalé.

La seule solution efficace fut alors envisagée et adoptée : l'émission simultanée sur onde courte et sur onde moyenne, celle-ci non sujette aux zones de silence devant permettre une excellente réception dans la zone incriminée.

Les premiers essais ont donné des résultats concluants et il est permis d'affirmer, qu'à l'heure actuelle, le problème se trouve résolu.

Bâtiment de l'émission

Auditorium. — Au premier étage du poste se trouve le grand auditorium, belle salle de 8 mètres sur 12 et 6 mètres de hauteur, complètement tendue d'une belle tenture vieil or avec plafonds masqués par un vélum et plancher recouvert d'une natte épaisse. Aucun écho ne se fait entendre dans l'auditorium, garnitures, tentures, vélum ont été posés dans ce but.

Dans cette salle entièrement close et matelassée, où sont rassemblés une douzaine de musiciens, il a fallu assurer un énergique et rapide renouvellement de l'air, à chacune des pauses de l'orchestre. Ce renouvellement est assuré par un puissant électro-ventilateur, refoulant 50 m³ à la minute, un aspirateur assurant l'évacuation de l'air chaud.

Petit auditorium. — Au premier étage se trouve également le petit auditorium avec son microphone, réservé au speaker et aux conférenciers.

Salle d'amplificateurs. — Chaque microphone est relié à la salle des amplificateurs, d'où, après passage par divers jeux de lampes, les courants microphoniques, amplifiés des milliers de fois, sont dirigés sur le poste d'émission proprement dit.

Salle du poste d'émission.— Également au premier étage, le poste comporte essentiellement plusieurs tableaux de marbre, pour les commandes directes des machines génératrices ou autres situées au rez-de-chaussée, avec derrière, tout l'enchevêtrement des conducteurs, selfs, capacités, filtres, courant de 10.000 volts. L'ouverture de la porte donnant accès à cette partie coupe automatiquement le courant et protège ainsi le personnel contre ses propres imprudences.

Face à ce tableau, se trouvent quatre meubles : le meuble de commande où se trouve le quartz stabilisateur de longueur d'onde, avec les étages de petite et moyenne puissance ; le meuble d'amplification à grande puissance relié à l'antenne, le meuble de modulation, le meuble d'émission sur la gamme basse.

1932 : ARRÊT DES ÉMISSIONS

CHEZ NOS CONFRÈRES
La fermeture de Radio-Saïgon
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 29 mai 1932)

M. le gouverneur général Pierre Pasquier semblait avoir, de son côté, compris également l'importance de ce poste, lorsqu'il avait promis à la Compagnie qui le gérât, hier encore, de soutenir efficacement son effort.

L'aide gouvernementale devait se manifester par l'octroi d'une subvention annuelle fixée à 100.000 \$.

La Compagnie, forte d'une promesse que rien ne l'autorisait à croire révoquant, s'était attachée à perfectionner son installation et son organisation.

Il est incompréhensible, dans ces conditions, que le Grand Conseil des Intérêts économiques, au cours de la session de novembre-décembre 1931, à Saïgon, ait cru devoir rejeter purement et simplement l'octroi par le gouvernement à la Compagnie franco-indochinoise de radiophonie, la subvention annuelle de 100.000 \$ prévue au projet de budget pour 1932.

Ensuite, sur le plan même de la radiodiffusion, je prétends que la fermeture du poste de RADIO-SAÏGON est une grave faute politique. C'est la voix de la France qui se tait sur tout l'Extrême-Orient et le Pacifique, la voix de la France qui, partout où elle se fait entendre, porte les idées les plus généreuses, les idées d'équilibre et d'harmonie plus nécessaires que jamais au monde actuellement si troublé et si bouleversé par des crises multiples.

Et le silence de la France sur le Pacifique est d'autant plus grave que la voix de Moscou se fait entendre aujourd'hui dans le monde entier grâce à l'installation d'un poste d'une puissance exceptionnelle dans la capitale des Soviets.

Il ne faut pas que le silence de RADIO-SAÏGON se prolonge.

Je m'emploierai de toutes mes forces à le faire cesser au plus tôt.

Ernest OUTREY,
député de Cochinchine
L'Opinion.

N. D. L. R. — M. Outrey parle comme s'il était l'élu non pas de quelque 1.200 électeurs cochinchinois mais de toute l'Indochine et se croit beaucoup plus que le Grand Conseil tout entier.

Il devrait savoir que ce qui a écœuré le Grand Conseil : c'est que sur les 100.000 \$ de subvention, l'habile homme d'affaires qui avait monté Radio-Saïgon commençait par

s'en attribuer 40.000 à titre d'honoraires pour vivre confortablement à Paris... ce qu'il s'en fichait, celui-là, du prestige français.

Et croit-il donc, M. Outrey, que le prestige de la France tienne à quelques nouvelles ânonnées dans un mauvais anglais après l'avoir été dans un mauvais français ? Et puis quand les caisses sont vides, il faut tout de même bien sacrifier quelques dépenses de luxe, et celle-là en était une au premier chef.

Les sans-filistes indochinois sont menacés d'une taxe
alors que Radio-Saïgon ne fonctionne plus
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 19 juin 1932)

Un projet d'arrêté est soumis à l'examen des assemblées locales, en attendant qu'il soit présenté au Grand Conseil des Intérêts économiques et financiers.

L'Administration rappelle à ce propos que dans tous les pays du monde, le gouvernement fait payer une taxe aux sans-filistes ; qu'en France, l'arrêté interministériel du 22 juin 1931 a fixé les taxes de contrôle relatives aux postes émetteurs, et l'arrêté du 1^{er} septembre 1922 a soumis les postes récepteurs à un droit de statistique de 3 francs, premier échelon avant la fixation d'une taxe plus forte : que la création en Indochine de taxes analogues serait donc tout à fait normale et TROUVERAIT UNE JUSTIFICATION NOUVELLE EN RAISON DE LA SITUATION FINANCIÈRE ACTUELLE.

Ainsi donc, la taxe perçue sur les appareils récepteurs n'aurait d'autre but que de boucher les trous dans les caisses publiques.

Ceci est inadmissible. Ainsi que l'écrit notre confrère Henri Tirard, les amateurs de T. S. F. veulent bien payer, mais à la condition que la taxe ira à un budget spécial de la radiodiffusion et que le poste de Saïgon continuera à répandre en Extrême-Orient la pensée française.

Le Courrier de Saïgon.

N.D.L.R. — Toute taxe, en effet, devrait impliquer un service rendu et un avantage retiré d'un acte de l'Administration.

Mais en pratique, presque tous les États prennent l'argent où il se trouve, c'est-à-dire dans la poche de quiconque se paie un luxe quelconque. C'est ainsi qu'en France, on paie une taxe sur les pianos.

Peut-être est-ce en compensation de l'empoisonnement qu'un pianiste peut apporter à la vie de ses voisins. À ce compte-là, l'impôt sur les récepteurs de T. S. F. est cent fois justifié, en France du moins, car en Indochine, ces appareils ne sont pas gênants.

Nous ne nous laisserons pas impressionner non plus par l'argument patriotique : au service d'intérêts de braves gens bien connus pour ne pas faire de sentiment et nous approuvons un pays appauvri de ne pas subventionner avec l'argent des pauvres le luxe des riches.

Mais en ce qui concerne la taxe juste en France, ici elle serait grotesque. Pour frapper le luxe, il faut d'abord que ce luxe existe, soit bien répandu et bien entré dans les mœurs. Cette taxe rapportera bien peu de chose et amènera les amateurs actuels à descendre leurs antennes et les amateurs éventuels à acheter plutôt un bon gramophone. C'est de la fiscalité inintelligente.

CONVOCATIONS
Cie franco-indochinoise de radiophonie

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 11 août 1934)

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire le 28 août à 11 heures, 96, boulevard Haussmann à Paris.

Examen des comptes de l'exercice 1933. Autorisation à donner au conseil de vendre tout ou partie du matériel défendant de l'actif social.

Le Courrier-L'Opinion, 4 août

Compagnie franco-indochinoise de radiophonie
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 29 août 1934)

Approbation des comptes de 1932 ne comportant pas de compte de profits et pertes. L'assemblée extraordinaire a décidé de donner tous pouvoirs au conseil pour passer des accords avec le gouvernement de l'Indochine.

Cie franco-indochinoise de radiophonie
Société anonyme au capital de francs : 3.650.000
Siège social : 60, boulevard Charner, à Saïgon
AVIS

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 30 mars 1935)

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Franco-Indochinoise de Radiophonie sont convoqués en assemblée générale ordinaire à Paris, 74, rue Saint-Lazare, le 17 avril 1935 à 15 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport du conseil d'administration, lecture du bilan et des comptes,
- approbation s'il y a lieu de ces divers documents et *quitus* au conseil de sa gestion,
- démission et nomination d'administrateurs.
- renouvellement intégral du conseil, conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts.
- nomination d'un commissaire aux comptes chargé de l'examen des comptes de l'exercice 1934 et fixation de sa rémunération.
- compte rendu des opérations traitées en vertu de l'article 40 de la Loi du 24 juillet 1807.
- renouvellement de ladite autorisation pour l'exercice 1934.

L'assemblée générale se compose des actionnaires propriétaires de dix actions au moins, ayant régulièrement déposé leurs titres. Messieurs les propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à dix peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par un autre membre de l'assemblée.

Aucun dépôt particulier n'est requis en ce qui concerne les actions nominatives.

La dépôt des titres au porteurs ou récépissés de dépôt en tenant lieu devra avoir lieu 5 jour au moins avant l'assemblée au siège social ou à Paris, 74, rue Saint-Lazare, aux bureaux de la Société financière d'Indochine [Sofinindo].

Le conseil d'administration

Le Courrier-L'Opinion du 27 mars 1935

1935-1936 : VELLÉITÉ DE RELANCE

La radio
RADIO-SAIGON VA RENAÎTRE
par F. Soulier-Valbert
(*Les Annales coloniales*, 23 mai 1935)

Une bonne nouvelle a été communiquée l'autre jour rue Oudinot à l'occasion de la réunion de la presse. Radio-Saïgon, qui avait dû cesser ses émissions, faute d'argent, depuis bientôt trois ans, va être tiré sous peu du silence et de l'oubli auxquels il semblait condamné.

Pour nous en tenir aux termes du communiqué ministériel, des négociations sont en cours entre le gouvernement général et la Compagnie indo-chinoise de radiophonie, propriétaire du poste. Il s'agit d'établir les modalités d'un rachat grâce auquel « Radio-Saïgon » deviendrait officiellement la Voix d'Indo-Chine et rayonnerait sur les nombreux territoires environnants (Siam, Chine, Indes Néerlandaises), qui s'étaient accoutumés sans déplaisir à ces auditions françaises.

Le Comité français de radiodiffusion nationale est heureux de voir aboutir une solution qu'il préconise depuis deux ans. Le rapport qu'il a déposé à cet effet en haut lieu n'est pas étranger à la décision prise après examen d'une situation contraire à tous nos intérêts. De plus, les enquêteurs ont pu se rendre compte — et c'est peut-être l'argument qui leur a paru décisif — que nous étions remplacés dans l'éther d'Extrême-Orient par des voix hostiles qui nous faisaient une campagne sournoise et déprimante.

Surtout, le jour prochain où on rouvrira Radio-Saïgon, [qu'on n'oublie pas les émissions en langue indigène](#). C'est le seul moyen pour nous d'établir une liaison directe avec les populations autochtones et de leur faire connaître la vérité.

Ceci dit, réjouissons-nous sans réserve d'une mesure opportune dont les conséquences ne tarderont pas à se manifester dans tous les domaines, tant il est vrai qu'on ne gouverne plus les colonies par des ordres, mais par la radio.

Signe des temps qui viennent.

À PROPOS DE RADIO-SAÏGON
(*Les Annales coloniales*, 20 juin 1935)

Dans le *Midi Colonial*, M. Ernest Outrey, député de la Cochinchine, a consacré un éditorial exposant les raisons pour lesquelles il fallait à l'Indochine une station d'émissions.

Depuis longtemps, nous avons développé ici ces motifs, mais il est bon de les voir reprendre avec autorité par le représentant d'une partie de la Fédération indochinoise.

Toutefois nous ne comprenons pas l'intérêt qu'il y a pour la colonie à racheter un matériel périmé qui vaut tout juste le prix de la ferraille. Mais qui veut la fin veut les moyens, en Indochine comme à Paris.

Le nouveau Radio-Saïgon
(*Les Annales coloniales*, 31 juillet 1935)

On sait que la future station de Radio-Saïgon doit ouvrir son studio au début de l'automne prochain. Plusieurs sans-filistes nous ont demandé des détails sur les

caractéristiques du poste d'émission. Nous consacrerons prochainement un article à cette question, dès que le Comité sera en possession des documents qui lui ont été annoncés, et que nous attendons par avion d'un jour à l'autre.

LA RADIO INDOCHINOISE
par F. Soulier-Valbert
(*Les Annales coloniales*, 13 novembre 1935)

On se préoccupe beaucoup dans les journaux français et étrangers de la prochaine réouverture du poste Radio-Saïgon. Nous avons été les premiers à annoncer cette bonne nouvelle par la voie des *Annales*, mais il va de soi que la mise en route d'une station si longtemps délaissée demande une période de sévère préparation. Il n'est puis permis de risquer les mêmes à peu près, dont on a tant souffert dans la colonie. D'autre part, il faut assurer à la future station des ressources stables. En d'autres termes, une taxe est indispensable. Elle est prévue au projet de budget de l'Union indochinoise, et on espère que le Conseil supérieur [sic : Grand Conseil] des intérêts économiques et financiers lui donnera la consécration nécessaire. Il s'agit dans l'espèce d'une modeste redevance de six piastres par an. Ce n'est pas cette obole qui contrariera l'essor de la radio indochinoise. Elle en tirera au contraire une sorte de garantie financière contre les imprévus qui lui ont déjà fait tant de mal.

Enfin, nous sommes heureux de pouvoir répondre dans cet article à la préoccupation de nombreux sans-filistes indochinois qui nous avaient posé la question suivante : « Est-ce que, dans les milieux directeurs du nouveau poste, les auditeurs organisés pourront être représentés d'une façon régulière ? »

Radio-Saïgon vient d'être racheté par le gouvernement général. Il devient de ce fait un poste d'État qui sera dirigé comme en France par une Association gérante. Dans ces conditions, rien ne s'oppose à l'application de la même formule que celle qui a été adoptée chez nous, et les auditeurs organisés peuvent légitimement prétendre à un tiers des sièges.

Ajoutons pour terminer que cette décision de principe, qui sera fermement maintenue, va favoriser l'essor de nombreux radio-clubs. Loin de limiter leur action, la nouvelle direction les désire aussi nombreux que possible, parce qu'elle entend collaborer avec eux d'une façon régulière et cordiale.

Voilà sous quel aspect se présentera le prochain poste Radio-Saïgon.

À QUAND RADIO-SAÏGON ?
(*Les Annales coloniales*, 24 janvier 1936)

M. de la Pommeraye, grand artisan du nouveau poste indochinois, a repris le bateau à destination de la Cochinchine. Maintenant que la taxe est votée, et l'achat conclu, dans combien de mois pourrons-nous écouter Radio-Saïgon ?

C'est ce que se demandent de nombreux auditeurs. Un communiqué « autorisé » serait le bienvenu.

(*Les Annales coloniales*, 20 octobre 1936)

Les milieux sans-filistes qui suivent, en France, avec une vive attention, les efforts admirables que fait l'initiative privée pour sortir l'Indochine de son mutisme radiophonique ne sauraient rester indifférents à toute tentative orientée vers ce but.

Or, en dehors de Radio-Saïgon, il est une autre station

... qui ne peut procéder qu'à des émissions dites d'essai en attendant que l'autorisation officielle lui soit donnée. Celui-là, nommons-le : Philco-Radio*, des Établissements Boy Landry, a une activité quotidienne qu'on ne peut affirmer parfaite. Comment le serait-elle puisque le micro ne peut transmettre que peu de chose, a titre d'essai ?

Mais ce qui est émis par ce poste, si modeste que ce soit, l'est dans des conditions étonnantes de puissance et de clarté. Si l'on s'informe sérieusement, on apprend que l'animateur de Philco-Radio, soucieux de faire un travail sérieux, n'a pas lésiné : ingénieurs spécialistes, matériel « up to date », trouvailles les plus perfectionnées de la technique moderne, rien n'a été mesuré pour atteindre à une audition parfaite à longue distance.

Nous nous plaignons candidement de n'avoir pas un très grand poste français en Extrême-Orient. On nous fait remarquer que ce poste privé de Saïgon pourrait l'être, qu'il possède tout ce qu'il faut pour le devenir.

D'accord, mais il est entendu, et sur ce point nous sommes du même avis que M. Gattegno, lorsqu'il conclut que, malgré tous leurs mérites, les postes privés petits ou grands, n'ont pas qualité pour créer l'atmosphère qu'il faut à notre France d'Asie.

Disons donc avec lui qu'il existe une seule solution : c'est Radio-Saïgon émettant comme par le passé, sur trois longueurs d'ondes différentes. Radio-Saïgon, grand poste français organisé pour couvrir un immense espace colonial et étranger, Radio-Saïgon, phare avancé de l'influence française en Extrême-Orient. Il est faux, il est ridicule de penser qu'un ou plusieurs petits postes peuvent concevoir et réaliser l'immense labeur d'assurer la prééminence de la pensée française de ce côté-ci du monde.

Radio-Saïgon est un problème national. C'est pour cela, convaincus de l'importance capitale d'un tel élément, que nous en avons appelé au Quai d'Orsay en même temps qu'au ministère des Colonies.

Cet appel, nous le leur renouvelons. Tous ceux qui aiment la radiophonie et apprécient les bienfaits qu'elle peut et doit apporter à la France sur le plan colonial et international seront avec nous dans cette voie.

La F. A. O. ne manquera d'appuyer ce programme à Paris, auprès de M. Brévié.

VOIX FRANÇAISES OUTRE-MER
(*Les Annales coloniales*, 17 janvier 1938)

Moscou, Berlin, Rome, Londres et Washington, de leurs voix puissantes, étouffent nos postes métropolitains.

Cependant, dans nos colonies — pour y pallier peut-être —, nous avons quelques postes locaux : Alger, Rabat pour l'Afrique du Nord, Tananarive à Madagascar, Brazzaville en A. E. F., Douala au Cameroun.

En Indochine, nous en avons un à Saïgon. Faute de crédits — dit-on —, depuis près de cinq ans, il s'est tu.

Aussi, en Extrême-Asie, la France est muette. Muette pour les quelque 50.000 de nos compatriotes qui y vivent ; muette pour l'étranger qui, chaque jour, se met à l'écoute du monde.

Dernièrement, dans nos colonnes, M. Paul Campargue réclamait un poste à Tunis.

Avec M. de Beaumont, député de la Cochinchine, qui, depuis près de deux ans, le réclame, nous demandons le remise en service de Radio-Saïgon — la seule voix français — qui puisse, en Extrême-Orient, défendre les intérêts permanents de la France.

UNE VOIX FRANÇAISE EN EXTRÊME-ORIENT

(Les Annales coloniales, 20 juin 1938)

Nous avons déploré, à maintes reprises, le silence de la radio française en Extrême-Orient, silence dû à la fermeture du poste de Radio-Saïgon, et qui nous prive d'un important instrument de propagande en Indochine.

Grâce à l'esprit de décision de M. Mandel et aux actives démarches de M. [Jean] de Beaumont, député de la Cochinchine, l'Indochine pourra bientôt écouter une voix française.

Une importante société va affermer ce poste et le remettre en marche.

Le ministre des Colonies a donné son accord sous quelques conditions.

Cie franco-indochinoise de radiophonie
Société anonyme au capital de francs : 3.650.000
Siège social : Chi-Hoa (Cochinchine)
R.C. Saïgon n° 239
CONVOCATION

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 13 août 1938)

Messieurs les actionnaires de la « Cie franco-indochinoise de radiophonie » sont convoqués :

1°) en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE le 16 septembre 1938, à 10 h. du matin, 104, bd Charner à Saïgon, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

a) examen et approbation des comptes afférents à l'exercice 1937, rapport du conseil d'administration et des commissaires aux comptes,

b) *quitus* au conseil d'administration pour sa gestion au cours de l'exercice 1937,

c) renouvellement partiel du conseil,

d) nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 1938/1939 et 1940 et fixation de sa rémunération,

e) compte rendu des opérations traitées dans les conditions prévues par l'article 40 de la Loi du 24 juillet 1867, et autorisation aux membres du conseil de traiter dans les mêmes conditions des opérations au cours de l'exercice 1938,

f) pouvoirs pour effectuer la publication ou le dépôt du procès-verbal de l'assemblée.

2°) en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE le 16 septembre 1938 à 11 h. du matin, 104, bd. Charner à Saïgon, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

a) mise en liquidation amiable de la société à compter du jour de l'assemblée,

b) nomination d'un ou plusieurs liquidateurs,

c) pouvoirs à conférer, fixation de la rémunération du ou des liquidateurs,

d) pouvoirs en vue de la publication du procès-verbal de l'assemblée générale.

L'Information d'I. C. du 11 août 1931.

UNE VOIX FRANÇAISE EN EXTRÊME-ORIENT
(*Les Annales coloniales*, 20 août 1938)

Nous avons déploré, à maintes reprises, le silence de la radio française en Extrême-Orient, silence dû à la fermeture du poste de Radio-Saïgon, et qui nous prive d'un important instrument de propagande en Indochine.

Grâce à l'esprit de décision de M. Mandel et aux actives démarches de M. de Beaumont, député de la Cochinchine, l'Indochine pourra bientôt écouter une voix française.

Une importante société va affermer ce poste et le remettre en marche.

Le ministre des Colonies a donné son accord sous quelques conditions.

.....

Étude de M^e A. DETAY, docteur en droit, licencié ès lettres, notaire à Saïgon, 15, rue Taberd.

Cie franco-indochinoise de radiophonie

Société anonyme au capital de francs : 3.650.000

Siège social : Chi-Hoa (Cochinchine)

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 15 octobre 1938)

Suivant délibération en date du 16 septembre 1938 du procès verbal de laquelle une copie a été annexée à la minute d'un acte en constatant le dépôt reçu par M^e DETAY, notaire à Saïgon, le quatorze octobre mil neuf cent trente huit, l'assemblée générale de la COMPAGNIE FRANCO-INDOCHINOISE DE RADIOPHONIE, société anonyme au capital de 3.650.000 francs ayant son siège à Chi-Hoa (Cochinchine) a décidé la mise en liquidation de ladite société à compter du seize septembre mil neuf cent trente huit.

Et elle a nommé comme liquidateur M. Marc LANGLOIS [Bq fr.-chinoise] et comme liquidateur suppléant pour les cas où M. LANGLOIS se trouverait empêché, la Société Indochine films et cinéma, société anonyme au capital de 2.650.000 francs dont le siège social est à Saïgon, rue Catinat, n^o 183 [...]

Suite :

[Société indochinoise de radiodiffusion](#) (1939-1949).